

## Des solutions de répit innovantes pour les aidants -6 octobre 2024 : journée nationale des aidants-

**A l'occasion de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre 2024, les membres fondateurs de l'Association Française pour le Développement et la Promotion des Solutions de Répit (l'AFDPSR, autrement dénommée Association du Répit Partagé) dévoilent une solution novatrice qui répond à un besoin essentiel : permettre aux aidants de faire une pause réparatrice, tout en restant proches de leurs aidés. Ainsi la solution du « séjour de répit partagé », promet d'apporter un soulagement bienvenu à de nombreux foyers et se concrétise.**

*" Il est crucial pour les personnes âgées, handicapées, malades, et leurs aidants de pouvoir poser leurs valises, pour un véritable temps de respiration, tant leur besoin de répit est immense."*

Jacques Cecillon, Président de l'AFDPSR.

### **Répit partagé : une solution de séjour pour tenir dans la durée**

Chaque année, la France voit croître le nombre de ses aidants, près de 10 millions de personnes qui accompagnent, à domicile, une personne âgée en perte d'autonomie, une personne de tout âge en situation de handicap ou encore atteinte de maladie chronique invalidante. Ces héros du quotidien, en assistant ainsi leur proche dépendant, leur permettent de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Leur dévouement témoigne de leur engagement fort au profit d'une solidarité familiale, que le REPIT PARTAGE à vocation à reconnaître, valoriser et accompagner.

Cependant, si certaines solutions existent pour le quotidien, si les pouvoirs publics ont désormais intégré dans leurs politiques la qualité de « proche aidant », force est de constater que les solutions proposées restent à développer, pour que les aidants et les aidés puissent se ressourcer ensemble. **L'offre de séjours de REPIT PARTAGÉ proposée par les membres fondateurs de l'AFDPSR, se distingue ici par sa double approche touristique et médico-sociale.** Les séjours de REPIT PARTAGE réunissent aidant et aidé en un même lieu, avec un accompagnement médico-social de type hébergement temporaire de la personne aidée, tandis que son, ou ses aidants, sont accueillis dans une logique de tourisme et/ou de loisirs pour une pause, un temps de Répit. Une occasion de prendre du temps

ensemble sans les contraintes du quotidien au domicile tout au long de l'année. Ainsi, l'aidant peut se reposer, se ressourcer, tout en continuant à veiller sur son proche dans un cadre agréable et sécurisé. L'aidé se voit aussi proposé un temps de repos et de loisir dans un cadre nouveau et agréable.

## **Une offre adaptée et déculpabilisante**

L'objectif est clair : créer des lieux où les aidants comme les aidés partagent un temps d'apaisement et de répit ensemble, mêlant proximité, tourisme et soins adaptés. Cette approche innovante favorise le bien-être des aidants et des personnes accompagnées, tout en prévenant les sentiments de culpabilité et d'abandon souvent ressentis quand les aidants doivent organiser leur temps de respiration sans solution équivalente d'accompagnement pour leur proche-aidé.

## **Le soutien incontournable de ses Fondateurs**

Chacun des Fondateurs, dans le respect de ses propres actions en faveur du soutien des Aidants apporte au dispositif global du REPIT PARTAGE la richesse spécifique de son activité propre.

**ALEFPA**, fidèle à sa raison d'être d'« Accompagner chacun dans son projet », veille à ce que personne ne soit mis de côté dans les moments de vulnérabilité ou de maladie et joue un rôle particulièrement crucial dans le développement et la promotion des solutions de répit, grâce à son expérience des publics et le développement national de ses accompagnements. L'ALEFPA, impliquée depuis la création de l'AFDPSR, a contribué à définir le concept, les dispositifs et les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets modulaires et innovants.

Société à mission, bailleur social historiquement spécialisé dans l'hébergement des personnes âgées, **AXENTIA** a progressivement développé son expertise vers l'accueil de tous les publics fragiles. Nous sommes au cœur des enjeux d'inclusion par le logement, le développement de solutions de répit partagé est donc le prolongement logique de nos activités et répond aux orientations des Caisses d'Épargne et de notre Groupe, BPCÉ. AXENTIA est fière d'être engagée depuis le début dans l'AFDPSR et participe activement au déploiement de cette solution innovante et nécessaire.

**CETTE FAMILLE, fidèle à sa raison d'être** d'« accompagner des personnes en perte d'autonomie vers une solution d'hébergement choisie, avec attention, exigence et conviction, pour contribuer à une société plus inclusive », développe des solutions d'hébergement innovantes et chaleureuses favorisant la vie partagée et le bien-vieillir. Afin de réduire l'isolement social des personnes âgées et la charge mentale des aidants, Cette Famille accompagne les personnes âgées vers des solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins tout en procurant aux aidants des solutions de répit.

## Concrétisation de l'offre

A ce jour, et ce depuis la publication de la dernière circulaire budgétaire Médico-sociale du 28 juin 2024, les perspectives de création de Résidences de Répit Partagé sont encourageantes. Ce sont ainsi deux des cinq premiers projets identifiés et présentés aux pouvoirs publics qui sont officiellement consacrés, ceux des Landes et du Gers, financés dès 2024. Les 3 autres projets devraient figurer sur la circulaire à venir du printemps 2025, ils concernent le Calvados, le Pas de Calais et la Haute Saône.

Notons que les soutiens de la **CNSA** (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et de Madame la Ministre en charge des Personnes Âgées et Handicapées, ont été essentiels pour faire avancer, et officialiser ces initiatives.

L'AFDPSR, Association dite du REPIT PARTAGE, accompagnera les gestionnaires de ces projets au travers d'un réseau organisé en franchise sociale, en coordination avec les ARS (Agences Régionales de Santé) et les départements concernés.

**Pour plus d'informations sur les solutions de répit partagé, rendez-vous sur le site internet de l'AFDPSR : [afdpsr.org](http://afdpsr.org)**



L'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) est une association laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire qui agit depuis plus de 60 ans en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Présente sur l'ensemble du territoire français dans l'hexagone et Outre-mer, elle accompagne chaque année près de 20 000 personnes dans les domaines de l'enfance, de la famille, du handicap, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle. Ce sont 4000 salariés engagés au quotidien pour éduquer, former et prendre soin des publics avec un projet personnalisé et adapté à leurs aspirations.



**Chiffres clefs** : 20 000 bénéficiaires, 300 établissements, 4000 salariés, budget de 245 millions d'euros, 13 régions et 22 départements d'implantation.



la compagnie **des aidants**

Convaincue du rôle prédominant des aidants dans l'accompagnement de leurs proches, la Compagnie

**Maud Piontek, Directrice de la communication** - 06 76 64 85 52 - [dircom@alefpa.fr](mailto:dircom@alefpa.fr)  
**Manon Briard** - 06 76 91 31 66 et **Vincent Logez** - 06 89 10 22 20, **Responsables communication**

199-201 rue Colbert  
CS 60030 - 59043 Lille Cedex  
[www.alefpa.fr](http://www.alefpa.fr)



des Aidants les soutient au quotidien en leur fournissant des solutions concrètes d'information et de formation. Afin de constituer une communauté d'aidants, l'association s'applique également à développer les échanges entre aidants et à renforcer les maillages territoriaux.



**CETTEFAMILLE, fidèle à sa raison d'être** d'« accompagner des personnes en perte d'autonomie vers une solution d'hébergement choisie, avec attention, exigence et conviction, pour contribuer à une société plus inclusive », développe des solutions d'hébergement innovantes et chaleureuses favorisant la vie partagée et le bien-vieillir. Afin de réduire l'isolement social des personnes âgées et la charge mentale des aidants, CetteFamille accompagne les personnes âgées vers des solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins tout en procurant aux aidants des solutions de répit.



Membre du Groupe Habitat en Région (pôle immobilier social des Caisses d'Épargne), Axentia est un **baillieur social spécialiste du médicosocial et de l'hébergement thématique**. Aux côtés des acteurs du non lucratif, Axentia développe des projets (financement, construction, réhabilitation, acquisition) dédiés à l'hébergement des seniors, personnes handicapées, étudiants, jeunes actifs et personnes en situation de précarité sur tout le territoire.

**Chiffres clefs** : 225 établissements (11 700 lits) implantés dans 12 régions, 98 gestionnaires, 4 agences